L'ABEILLE.

PAR BULLIT... MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, payables d'avance ... feuille, payables d'avance pour ... de la feuille destinée pour la campagne ... de trois fois par semaine, payables d'avance pour ... année, lorsque l'abonné ne réside pas ... domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera ... continué ... ne les comptes arriérés ... payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sans ... du terme de leur abonnement ne sera arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents par chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré contient DIX lignes ou moins.

ABONNEMENTS pour l'année aux annonces—Les artisans, marchands tenant magasins de détail, etc. les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, ... pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ... les maisons de commerce faisant la commission, etc. Ces ... et paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles biens meubles, les annonces par des passages, les annonces de bénéfice, &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, ... qu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui seront de la ligne ordinaire des ... d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de leur insertion seront publiées jusqu'à avis contraire et devront être payées en conséquence.

AUCUNE ANNONCE de l'étranger ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'en soit payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, ... insérer chaque jour de nouvelles annonces ... pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES des candidats à des emplois publics et toute annonce d'une nature politique, paieront double du ...

POUR NEW-YORK.
Par Key-West et Charleston.—Départ dimanche soir, à 4 heures fixe—le 20 juin.—Le magnifique steamer à basse pression NEW YORK, capitaine John T. Wright. Construit à New-York pour la mer, et ayant de magnifiques emménagements, partira comme ci-dessus. Le passager ... arrivant à New York, ajouta après leur départ d'ici, ... une provision suffisante de combustible pour tout le voyage. Pour passage dans la Chambre ou l'entrepont s'adresser au comptoir des soussignés ou au ... plan de la chambre.
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
N. B. Des chambres pour familles peuvent être arrêtées en s'adressant comme ci-dessus. 17 mai

POUR ST. LOUIS ET QUINCY.—Le bateau à vapeur OREGON, neuf et fin marcheur, capt. Cable, est actuellement prêt à recevoir du fret et, en ayant déjà une partie engagée, partira sous peu. Pour le reste de son chargement ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue ... ou à CHAS DOANE, 69 Poydras.
24 mai

POUR SAINT LOUIS et la rivière Missouri—Le superbe bateau à vapeur PRE-EMPTION, capt Harris, est attendu à chaque instant, et repartira pour les lieux susdits et les ports intermédiaires, sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
JOHN R. SHAW & Co. agents, 24, rue Poydras.
3 mai

A VENDRE—Le bateau bien connu VANDALIA, tel qu'il se trouve. On le vendra à bon marché pour clore une société. Ce bateau pourrait être employé à remorquer, ayant de fortes machines et étant fortement construit. On peut l'examiner en s'adressant au capitaine Glinn, à bord, au bout de la rue Girod. Pour les conditions, s'adresser à
JOHN R. SHAW & Co 24, rue Poydras.
24 mai

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Bateau de passagers.—Le steamer SAINT-LOUIS, capt Jos. Convers, est actuellement prêt à recevoir un chargement, et partira de suite pour les lieux susdits et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue Poydras, ou à
JOHN. R. SHAW & Co. agents, 24 Poydras.
1er mai

POUR ST. LOUIS & ALTON—Le steamer GEN. PRATTE, capitaine T. J. Casey, est prêt à recevoir du fret, et partira pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
CHS DOANE, 69 Poydras.
1 mai

A LOUER.—Le fin marcheur bateau à vapeur TECHE, d'une disposition favorable à la navigation de la côte ou du lac. Ce bateau est en parfait état et en outre approvisionné de tout ce qui peut être nécessaire à bord. Pour les conditions qui seront modérées, s'adresser à
8 mai—19 HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR ST. LOUIS, ALTON & LES PORTS INTERMEDIAIRES.
Le steamer UNITED STATES, capt. Fretwig, est prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN,
1er mai. 63, rue Gravier.

PAQUEBOT REGULIER POUR MANDEVILLE LEWIS URG & COVINGTON.—Le steamer fin marcheur WALKER, capitaine J. A. Bonneval, ayant été complètement réparé, partira pour les ports ci-dessus tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de 8 heures, et partira pour ... les mercredis et vendredis. Il quittera aussi le rail road tous les samedis pour ...
Le steamer Walker remontera la rivière jusqu'à Covington. Il a de superbes emménagements et peut offrir tous les agréments possibles.
Pour fret ou passage s'adresser au capitaine, à bord.
24 av—6m

PAQUEBOT DE BAYOU SARAH ET PORT HUDSON.
[Nouvel arrangement.]
Le steamer PLASIAN, capitaine Jesse Hart, partira à l'avenir de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis matin à 10 heures, et à son retour il quittera Bayou Sara et Port Hudson les samedis. Pour fret ou passage s'adresser à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier
27 avril ou à STETSON & AVERY.

Paquebot hebdomadaire entre la Nlle-Orléans et Mobile.
Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant ses emménagements neufs, reprendra ses voyages réguliers entre le 20 ... partira de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 4 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à la ... le mercredi à 6 heures P. M.
Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés, et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.
D'ici au 20 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi 22 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN,
19 avril 34, Nlle. Levée.

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires.—Le fin marcheur GEN'L HARRISON, capitaine Bachelder, navigant comme paquebot régulier pendant toute la saison, entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés, laissera la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches à 10 heures A. M., et Donaldsonville tous les Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE,
16 m—6m 13, rue Conti.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundi et mercredi, à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les basses eaux il fera les voyages réguliers entre la Nlle. Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
14 nov A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—(Partant lundi, 31 du courant. Le navire paquebot OCONEE, capitaine Jackson, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
JAMES E. WOODRUFF,
26 mai 52, rue du Camp.

POUR BOSTON.—La goëlette fine voilière BOLD COMMANDER, capt. Wing, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JOHN ALEXANDER,
26 mai 15, rue du Canal.

POUR BOSTON.—Ligne de paquebots de la Nlle. Orléans et de Boston. Partant le jeudi 27 mai.—Le superbe navire neuf, ST. LOUIS capit. O. King, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du Marché aux Légumes ou à
25 mai JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BALTIMORE.—Paquebot partant le 1er. juin.—Le navire fin voilier TIPPECANOE, capitaine Gray, partira le jour susdit, et peut recevoir à fret 1000 barils; pour lesquels ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à en face de la rue Suzette, 2de. Municipalité, ou à
26 mai G. BEDFORD & BECK 24, Douane

POUR CITY POINT et Richmond.—La goëlette ZERVIAH, capt. Stevens, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Presse Orange ou à
26 mai JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal.

POUR SAVANNAH—La goëlette CHOCTAW, capitaine Norton, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
8 mai 97, rue du Camp.

ANTILLES, MEXIQUE, &c

Pour MATAGORDA, Port Lavacca et Linville (Texas.)—La Goëlette fine voilière BOSTON PACKET, capitaine Frederic Arnet, ayant une partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
WM. HENRY FULLER,
2 avril 42 rue Poydras.

POUR LA MOBILE, par la voie du Bassin neuf.—La goëlette fine voilière HORNET, capitaine Pierce, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu de jours. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
11 mai 97 rue du Camp.

PORTS D'EUROPE.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts fin voilier doublé et chevillé en cuivre ABBOTSFORD, capitaine McLean, partira pour ce port. Pour balance de son fret ou passage, s'adresser à
13 mai WM. O. HEWES & Co.

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier WOODSIDE, capt. Welsh, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 500 balles ou l'équivalent, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
3 mai 97, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Swanton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. H. ASHBRIDGE,
27 av 97, rue du Camp.

POUR BARCELONE—La polacre Espagnole PRUDENTE, capt. Millet, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, s'adresser à
CUCULLU, LAPEYRE & Co,
29 mars 26, rue de la Vieille Levée

POUR LIVERPOOL—Le trois Mâts OCEAN, capitaine Willard, ayant une partie de sa cargaison engagée, a besoin de 400 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la Presse d'Orléans ou à J. H. ASHBRIDGE,
26 avril 97, rue du Camp

A VENDRE OU A FRETER

A VENDRE ou à fréter.—Le brick américain SAM HOUSTON, s'adresser à
ALEXANDER BROW,
11 mai 19 rue Bienville.

A FRETER Le trois Mâts RUSSIA, s'adresser à
A. S. BARKER,
22 avril 60 1/2 rue de la Commune.

CAFE de la Havane et Sucre, en magasin et à vendre par CUCULLU LAPEYRE & Co,
8 mai 26, Vieille Levée.

PANACÉE DES INDIENS.

Pour la guérison des scrophules, ... cancers, maladies vénériennes, ulcères, maux de gorge, rhumatismes, gouttes, ... fistules, des hémorrhoïdes, ... érysipèles, maladies de peau, ... douleurs d'estomac, dyspepsie, ... des ... foie, ... chroniques, ... vices de la circulation du sang, ...

Cette panacée est singulièrement efficace pour renouveler les tempéraments que de mauvais traitements ont détruits. En termes généraux on la recommande pour toutes les maladies qui proviennent des impuretés et des vices des humeurs.

Le propriétaire de ce remède l'a ... après un long séjour parmi les Indiens, et a mis le ... dans le choix des matières qui le composent. ... au public avec la conscience de son efficacité et la certitude de pouvoir guérir les diverses maladies chroniques auxquelles on peut l'appliquer.

Ce remède n'est pas un de ceux qui peuvent être bons ou mauvais, ainsi que le plus grand nombre de ceux dont on se sert en médecine; sa plus grande qualité est de pouvoir guérir le malade à toute extrémité là où tout autre remède a manqué.

La panacée a été trouvée très utile dans un grand nombre de maladies, qu'il est difficile de spécifier. On s'en est servi très souvent avec succès pour purifier le sang à l'approche du printemps. Les malades d'une constitution faible s'en sont toujours trouvés bien, et toutes les fois qu'un malade sera mis à un régime sévère, il trouvera que la panacée prise à la dose ordinaire produira sur lui un effet aussi prompt que salutaire.

Le certificat suivant pris au hasard parmi des milliers que l'on pourrait produire démontrera quels sont les effets de la panacée indienne et prouvera sa supériorité incontestable sur les remèdes de même nature.

Cas d'ulcères au gosier et au nez.

Charleston, 20 janvier 1832.

Je certifie avoir été sujet pendant plusieurs années à une maladie scrofuleuse pour laquelle j'ai été traité par plusieurs médecins éminents, à Philadelphie et à Charleston, sans aucun succès; quelques bouteilles de la panacée de Swaim que je pris aussi ne produisirent aucun effet. Pendant l'hiver dernier, ces humeurs se changèrent en ulcères qui se portèrent à la gorge, et le mal fit en peu de temps de tels progrès que je pouvais à peine prendre assez d'aliments pour vivre. Je restai quelques jours dans cette situation menacé de mourir d'inanition, lorsque je m'avisai de recourir à la panacée indienne dont je me trouvai bien au bout de quelques jours. Ma guérison marcha si rapidement que quatre semaines après j'étais parfaitement guéri.

Signé ANDREW COZIER, King street.

Vendu en gros et en détail à New York, par A. B. et D. Sands, droguistes nos. 79 et 100 rue Fulton, et à la Nouvelle Orléans chez Sickles & Co. 40 rue du Canal.

Prix....$2 16 fev

ASSURANCES
SUR
LA VIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE manque d'une institution d'Assurances sur la vie, et les primes extravagantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des prix qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptée par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort de la personne: une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignemens plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 45, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.

Par ordre de la Direction.

1 mars—6m CH. BRIGGS, secrétaire

MAISON & MEUBLES à louer.—La maison en briques à 3 étages, située dans la rue Julia, No. 97, ayant toutes les commodités nécessaires pour une famille, sera louée du 18 mai courant au 1er. novembre, et si on le désire, l'ameublement sera vendu à une estimation convenable, ou loués ainsi que tous les ustensiles de cuisine, service de porcelaine, &c. &c. La maison a un hydrant, chambre à bains, &c. &c. La maison est en parfait état et offre tous les agréments possibles pour une résidence d'été. S'adresser à W. HY. FULLER,
22 mai 44, rue Poydras.

A LOUER pour le 1er juin une maison rue Ste. Anne entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à
R. BRUGIER,
18 mai. 9, rue St.-Louis.

MAISONS A LOUER.
UNE maison en briques, située aux encoignures Ste. Anne et Claiborne.
Une maison à étages et en briques, située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo.
Une maison, située rue Moreau, entre Port et Ferdinand, block des Architectes.
Une moitié de maison, située rue Claiborne, entre Ste Anne et Dumaine.
Pour les conditions, qui sont avantageuses, s'adresser rue Chartres, No. 123 à
13 mai CORBEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER—Le magasin à trois étages No. 47, rue Bienville, entre celles Royale et Chartres. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à
SCHMIDT & Co.,
11 mai 38 rue Bienville.

A LOUER—Le magasin No. 79, rue des Magasins, entre celles Poydras et Natchez; livrable de suite. S'adresser à
21 av F. DE LIZARDI & Co.

A LOUER une maison à quatre appartements avec galerie et cabinets devant et derrière, une grande cour, écurie et remise, rue du Canal, entre Tremé et Marais, s'adresser à B. & A. SOULIE,
21 av rue Bienville, no. 55, au premier

A LOUER présentement. Le grand magasin à trois et gén. situé rue Bienville, entre Royale et Bourbon. S'adresser à
R. BRUGIER,
29 avril 9 rue St-Louis

MANDEVILLE
A LOUER présentement une maison agréablement située et convenable à une grande famille, elle se compose de plusieurs appartements, cour et jardin. Cette maison est en face du lac Pontchartrain. Pour plus amples informations, s'adresser à Mr. R. Petit rue St-Philippe entre les rues Tremé et Marais ou sur les lieux à Mr. COQUILLON. 2 avril

A LOUER—Une petite Maison, située à l'encoignure des rues Commune et Marais. S'adresser à WM. DINN,
4 mai 11, Commune, encoignure Tchoupitoulas.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par
25 mai J. VAIRIN & Co.

TETES de Cochon—150 barils à l'inspection et à vendre par
26 mai J. VAIRIN & Co.

CIDRE, 150 caisses cidre de Champagne, à vendre par
25 mai J. VAIRIN & Co.

HUILE de lin—15 barils à vendre par
ALEX. GOW, 29, Bienville.

RUM—15 barils de la Nouvelle-Angleterre, à vendre par
25 mai ALEX. GOW, 29, Bienville.

AMIDON de Poland, Bo'gate et Troy, à vendre par
25 mai CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

TABAC—5 caisses à vendre par
25 mai CONVERSE & co. 55, Nlle. Levée.

PEAUX de Chevreuil—2 balles à vendre par
25 mai CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

CAFE Havane, Rio et Java, à vendre par
25 mai CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

SUCRE—25 boucauts à vendre par
25 mai CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

MELASSES—Quelques barils à vendre par
25 mai CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

SUCRE raffiné en pains, do. cassé et clarifié, à vendre par
25 mai CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

AMANDES, raisins et prunes, à vendre par
25 mai CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

FARINE—400 barils farine de Cincinnati à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co

WHISKEY—300 barils rectifié, marques de choix, à vendre par
25 mai JOS LANDIS & Co.

PORC—300 barils porc désossé, mess et prime, à vendre par
25 mai JOS LANDIS & Co.

GRAISSE—1000 barillets graisse ferme, à vendre par
JOS. LANDIS & Co.

FARINE—150 barils farine superfine à vendre par
21 mai J. VAIRIN & Co.

WHISKEY—200 barils whiskey à vendre par
21 mai J. VAIRIN & Co.

LANGUES de bœuf—6 barils langues fumées à vendre par [21 mai] J. VAIRIN & Co.

BŒUF sec en caisses à vendre par
21 mai J. VAIRIN & Co.

BLANC de baleine—100 caisses en magasin, à vendre par
21 mai W. HENRY FULLER, 42 Poydras.

CIGARES Principe—40,000 en magasin et à vendre par
21 mai J. M. CABALLERO, 2 V. Levée.

CIGARES—200 000 régalias, à vendre à bas prix par
21 mai J. M. CABALLERO, 32 V. Levée.

CAFE—500 sacs café Rio prime vert, à vendre par
21 mai BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

ACIER anglais—80 paquets, à vendre par
24 mai BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

HARICOTS blancs—30 barils, à vendre par
24 mai BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TRAITES sur New-York et sur Baltimore, à vendre par
11 mai CHARLES CLEGG, 11, St. Charles.

FARINE de maïs—150 barils à vendre par
17 mai THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

POMMES sèches—40 barils à vendre par
18 mai G. BEDFORD & BECK, 24 Douane

CAFE—900 sacs café en magasin et à vendre par
15 mai PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

CHANGE sur New-York à vue, à vendre par
11 mai CHEVREMONT & Co. 63, Royale

LETTES de change sur New York, à vendre par
27 avril W. O. HEWES & Co

GRAISSE, beurre de Goshen à vendre par
10 mai CHS DOANE, 69 Poydras.

RAISIN—300 caisses à vendre par
10 mai CHS. DOANE, 69 Poydras.

PORC et bœuf—600 barils porc à l'inspection, et bœuf de qualité inférieure, à vendre par
10 mai CHS. DOANE, 69 Poydras.

CIDRE de Champagne 300 caisses en magasin et à vendre par
10 mai CHS. DOANE, 69 Poydras.

FARINE—300 barils farine superfine, à vendre par
10 mai J. VAIRIN & Co.

JAMBONS—100 boucauts de toutes descriptions, à vendre par J. VAIRIN & Co.

GRAISSE—100 barils en magasin et à vendre par
10 mai J. VAIRIN & Co.

CAFE de la Havane—800 sacs à vendre par
7 mai A. TRIER, 31, rue Gravier.

TRAITES sur Paris, à vendre par
21 mars F. PERRET.

CHOCOLAT—200 caisses extra no. 1 à vendre par
2 mai THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

HARICOTS—50 barils récemment reçus et à vendre par
3 mai THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
30 av—6 HENRY TETE, 13, Conti

THE poudre à canon et impérial à vendre par
29 av WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

LAINE—Un petit lot à vendre par P. F. GIRAUD,
29 avril 12, rue Tchoupitoulas

JAMBONS plats cotes et épaules à vendre par
29 av WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

TETES de cochon et épaules—50 barils à vendre par
29 av WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

CIDRE DE CHAMPAGNE—300 caisses à vendre par
CHS. DOANE, 69, rue Poydras.

THE—50 1/2 boites et 200 caisses à vendre par
29 av CHS. DOANE, 69, rue Poydras.

PORC—400 barils porc mess et prime, à vendre par
29 avril MAUNSEL WHITE & Co.

CORDES—300 rouleaux cordes à vendre par
29 avril MAUNSEL WHITE & Co.

TOILE du Kentucky—200 pièces à vendre par
29 avril MAUNSEL WHITE & Co.

TRAITES sur Londres, à vendre par
30 avril HUGO C. GILDEMEISTER,

CAFE—... sacs café Havane, 300 d'to Laguyra, à vendre par R. GRONNING & Co. 8 mai

GRAINES de moutarde, à vendre par
7 mai CONVERSE & Co. 55 N. Levée.

TRAITES sur New York à vue, à vendre par
21 mai ANDREWS & BROT, 50 Camp.

CAFE Rio—... sacs prime vert à vendre par
22 mai STETSON & AVERY, 88 Gravier.

CORDAGE de Manille—100 rouleaux à vendre par
22 mai STETSON & AVERY, 88 Gravier.

GRAISSE—60 barillets à vendre par
26 mai STETSON & AVERY, 88 Gravier.

TRAITES sur New-York, à vendre par
21 mai W. O. HEWES.

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par
2 mai R. GRONING & Co.

INDIGO de Caracas—36 surons à vendre par
22 mai R. GRONING & Co.

HUILE de palmachristi—15 barils en débarquement du steamer Oregon et à vendre par CHS. DOANE,
26 mai 69, rue Poydras

CHAPEAUX, souliers, habillements—Un assortiment général des marchandises ci-dessus, est reçu au marché de la campagne, à vendre par FROST & Co.
rue de la Douane

MARCHANDISES ... d'Exportation.—En débarquement du navire ... et ... ayant ... de Liverpool.
Mousseline imprimée,
Mousseline imprimée pour ...,
Mousseline batiste et jaconat,
Mousseline Douleye,
Indienne imprimée, de ...,
Indiennes ... noires,
Velours, ...
Cotonnade, qualité supérieure,
Bretagnes, toile à draps, écrue;
Draps ...
Ainsi que d'autres articles convenables aux marchés du Mexique et du Texas, à vendre à des termes libéraux, par
22 mai— R. D. ... LOSSMAN.

MAGASIN DE COMMESTIBLES,
Encoignure Royale et Douane.
LE Soussigné offre à vendre les articles ... fraîchement reçus:
40 Caisses absynthe V. & L.
20 do kirshwasser,
100 dem. Guignolet d'Angers,
2000 livres jambons d'ours,
200 do fromage de Neufchâtel,
200 boites sardines,
200 do petits pois,
100 do cèpes à l'huile,
200 do demi pâtés truffés,
100 caisses fruits conservés dans ...
40 milliers bouchons longs et ...
200 livres mastic préparé pour ...
20 caisses curaçao,
0 do maraschino,
100 do liqueurs, parfumes assorties,
20 do liqueurs, crême de noyau,
20 do vermicelle et macaroni,
600 do vins rouge, Latite, Larose, ... St. Julien,
200 do vins blancs, Barsac, Graves, ...
4 barriques vins, véritable Chateau Lafitte,
20 do do St. Julien très vieux,
400 do do St. Estèphe et Montferrand,
40 demi barriques vins blanc, Sauterne et Barsac,
100 barriques vins de Bergasse,
30 futailles Cognac vieux.
21 mai 30 B. POUVERIN.

GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNES—Vente à des prix réduits.
MEAKINGS & KETCHAM, encoignure des rues Bienville et de la Vieille Levée, vendent à des prix réduits, un assortiment considérable et entièrement nouveau d'habillements confectionnés expédiés directement de leurs manufactures. Aussi, un magnifique assortiment de chemises simples, de mousseline de fantaisie, et de toile avec ou sans jabots. Aussi, des malles de voyage jointes en fer, des lièges préservés et une quantité d'articles de toilette de fantaisie qui mérite l'attention des citoyens et des étrangers. 21 mai

BAZAR PARISIEN, MARCHANDISES D'ETE.
Encoignure Royale et du Maine.
NORMANDIN FRERES viennent de recevoir par les derniers arrivages, les objets de nouveautés ci-après, et toute espèce de parfumerie fraîches des maisons Montpelon, Bernier, Violet &c.
OBJETS POUR DAMES.
Fichus, mouchoirs de batiste brodée et unie, guimpes brodées, manchettes, bas de soie, do. fil d'Ecosse, gant de soie, do. fil d'Ecosse, do. filets blanc et noir, fleurs diverses, bourses, jarretières, sacs, paniers, cabas, éventails nouveaux, dessins, peignes pour maintenir les chapeaux, ombrelles à la duchesse, manche brisée, do. en couleur, souliers de prunelle et en satin noir, souliers de peau et de satin noir.
OBJETS POUR HOMMES.
Cravattes jaconas brochée soie, dessins nouveaux, do. en soie, chemises brodées, cols de toile forme nouvelle, do. couleur, bretelle de tous genres, do. brodé, manchettes, jabot, gants de soie, do. fil d'Ecosse écru et blanc, do. castor, cabas, ... souliers vernis, pantoufles en maroquin, do. en tapisserie, foulards, col satin, cannes plombées et autres, do. à lances, cravaches, fouets, chapeaux en paille d'Italie très fin, do. en soie, do. castor poil ras de Pinaud, do. large bords do. castor gris, bonnets Grecs en velour et tapisserie &c. &c.
OBJETS DIVERS.
Nécessaires de voyage, do. à musique, do. de poche, boites à ouvrage, do. à gant, do. à mouchoirs, parapluies, portefeuille, carnets à sujet, cigarières brodé, do. à sujet, do. en paille d'Italie, tabatière, lorgnette, coutellerie fine, objets de bureaux, crayons en argent, flacons de poches, matelottes d'enfant, tabliers taffetas cire, brosses et peignes de tout genre, toute sorte de parfumerie fine et commune à vendre en gros et à des prix modérés, perruques, toupets, frisettes, bandeaux, lisses, queus, nœuds à cheveux et fournitures pour Mr. ... coiffeurs.
Nouvelle Orléans, 20 Mai 1841.
21 mai—16. JEAN NORMANDIN FRERE.

NOUVELLES MARCHANDISES.
CORDEVIOLLE & LACROIX préviennent le public et leurs habitués, qu'ils viennent de recevoir par le navire Isaac Newton, un bel assortiment de marchandises consistant en:
Paletots d'un nouveau genre, en mérinos, laine douce, étoffe nouvelle à dessin,
Habits en mérinos noir et de couleur,
Redingotes do do do
Vestes do do do
Jardinières, do do do
Gilets bazin blanc et en couleur,
Chapeaux de soie noire de Pinaud,
Do de gris, du même,
Draps d'été pour habits,
Mérinos noir et en couleur pour gilets,
Do do à dessin pour pantalons
Satin noir pour do
Do d'une qualité supérieure pour gilets,
Bazin anglais blanc et en couleur pour do,
Batistes écrues à carreaux, nouveau genre,
Coutils anglais et français, blanc et en couleur.
Aussi—Un assortiment de fournitures pour la confection des habits.
19 mai 123 rue de Chartres

MARCHANDISES DIVERSES—100 sacs café Rio; 50 balles toile drap écrue 4/4; 250 caisses chandelles de blanc de baleine, 100 caisses huile de Hunt, 200 barils genièvre et rum de vin du pays; 30 pipes genièvre de Hollande; 50 demi et 3 pipes eau de vie Cognac supérieure, de preuve; 10 surons indigo de Caraccas; 6 caisses indigo de Manille; 200 de vin rouge; 25 do vin de Hock mousseux; 50 quart de barriques vin de Bourgogne et de Porto supérieur; 750 paniers champagne marque de la clef d'imitation directe; 25 rouleaux feuilles de plomb, de dimensions assorties; 3000 gallons huile de baleine raffinée; 75 barils magnésie no. 3; 2 barriques contenant 400 paires de chaînes; 8000 scies en acier pour moulins à coton, de la manufacture de Naylor & Co. 300,000 cigares assortis; 50 barils eau de vie de Pectes & co. en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS,
19 mai 80, rue des Magasins.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
Nlle. Orléans, 11 mai 1841.
LE soussigné est autorisé à recevoir des propositions pour l'ouverture d'un chenal à ouvrir à travers les chûtes de la rivière Rouge, au-dessus d'Alexandrie; les travaux devant être faits en vertu d'une allocation décrétée pour cet objet par la Législature de l'Etat, conformément à un plan et devis estimatif fait par Geo. T. Dunbar, ingénieur du Bureau, qu'on peut consulter et examiner en s'adressant à Eugène Rousseau, Secrétaire du Bureau, Vieille Levée, no. 26.
Les personnes qui se présenteront pour entreprendre cet ouvrage devront donner caution satisfaisante pour un montant double de celui du contrat, et quinze ... pour cent de la somme ... de fixation ... jusqu'à leur achèvement, sera retenu par le Bureau, pour assurer l'exécution fidèle du contrat.
THOS. W. CHINN,
13 mai Président du Bureau des Travaux Publics.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe—Un assortiment de marchandises nouvelles, ombrelles et marquises, gants filets et fil d'Ecosse, bretelles, bourses, cravates, chemises, éventails, petits cols brodés, cannes en jonc, broderie en tout genre, peignes pour retenir les chapeaux de dames, houppes, chapeaux d'hommes, larges bords, do. pour enfants en paille et feutre, parfumerie, balles en gomme élastique, nécessaires de voyage; dépôt d'Odontine Pelletier.
Se charge pour teindre les cheveux, fournitures de coiffeur, perruques, bandeaux, lisses postiches.
90 sortes différentes de Prevost pour le mouchoir.
Donne des leçons de coiffure.
T. MOREAU,
189, rue Royale, encoignure St. Pierre, et 36, rue Saint Charles, en face de l'Hotel Exchange. 19 mai

REÇU par le Caledonia Brander, du Havre, un grand assortiment de marchandises de saison:
Bretelles en soie, gomme et coton,
Mérinos noir, drap d'été 6/4,
Alépine noire,
Serge soie pour tailleur,
Boutons de soie do,
Châle à hernanie noirs 4, 6 et 8/4
Do. Filet,
Collier do,
Bas filoselle,
Rubans velour noir et ponceau,
Do taffetas noirs (pour cravattes),
Do a border les robes,
Batistes imprimées pour robes,
Do couleurs unies,
Cants filets,
Mouchoirs batiste,
Ombrelles (grande nouveauté frangées),
Fleurs artificielles,
Chaussettes fil,
Linge de tables,
Indiennes à meubles, chamois et blanc
Do à bordures,
Chapeaux paille d'Italie (bords double et simple),
Do do pour femmes,
Eaux de Cologne, de fleur d'orange et de Lavande ambrée,
Poudre, savons et parfumeries assorties.
BENJ. LACOSTE,
103, rue Royale, entre Conti et St. Louis
En magasin et à vendre à des prix très modérés: Soie ries pour robes [dernières nouveautés], cols mousseline brodé et guipar 24 av

EVENTAILS en Plumes 3 caisses éventails en plumes blanches, grandes; 2 caisses do gris, reçus par le navire Alabama et à vendre par L A LEVY,
22 mai 30, Commune.

MOUCHOIRS de Soie—2 caisses mouchoirs Pongee, à dessins; 2 do mouchoirs crinson, reçus par le navire Alabama et à vendre par L A LEVY,
22 mai 30, rue de la Commune.

EVENTAILS en Pailles—20 caisses actuellement en débarquement de l'Alabama et à vendre par
22 mai L A LEVY, 30, Commune.

CAMELOT en Soie—Une caisse camelot en soie, de l'Inde, convenable aux tailleurs, reçu par le navire Alabama et à vendre par L A LEVY,
22 mai 30, rue de la Commune.

TOILE d'Irlande—3 caisses toile en rouleaux, à vendre par L A LEVY,
22 mai 30, rue de la Commune.

BOTTES, souliers et brodequins—100 caisses en débarquement du Caspian et à vendre à bas prix pour du comptant ou du bon papier, par
17 mai A. F. DUNBAR & Co. 26, Douane.

CIGARES de la Havane—300,000 cigares de la Havane de différentes marques et qualités à vendre par
18 mai PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

TOILE d'emballage d'Ecosse—150 pièces toile d'emballage d'Ecosse de 42 à 43 pouces de largeur, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
20 mai 50, rue du Camp

BLANC de baleine, savon—250 caisses blanc de baleine New Bedford, 200 dito savon de bonnes qualités, à vendre en gros et en détail par
8 mai S. LATAPIE, 80 V. Levée.

CUIVRE—En débarquement des navires Persian et Tallahassee.
4 caisses cuivre de chaudronniers, de 9 à 9 1-2 à 10 et 11 liv.
8 caisses feuilles de cuivre 14, 16 et 18 oz. à vendre par
21 mai PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée.

FER—En débarquement du trois mâts Persian, de Liverpool.
350 paquets de feuilles de cuivre de 12 à 25.
300 do cercles en fer de 1 1-4 pouce à 4 pouces.
200 do fer assorti pour galleries.
100 do fer rond et carré de 3 8 et 1-2.
100 barres plates, randes et carrées à vendre par
21 mai PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée.

LE soussigné offre à vendre au débarquement du Chateau briant de Bordeaux, 2 barriques et 10 demi barriques vin blanc du Grand crû Guillot de Suduisant, des années 1819, 25, 31, 36 et 38.
Plus 36 caisses des mêmes vins des années 1819, 22, 25, 31 et 36.
2 barriques vin rouge 1836 et 38 du crû St-Julien Gallon. Et 24 caisses même vin rouge 1836.
CHARLES DUFOUR,
10 mai 46 rue du Camp.

HORLOGERIE
EN GROS ET EN DETAIL.
UN assortiment de Montres de choix, or et argent, de toutes descriptions, ainsi que des boîtes à musique de douze airs et au dessous, à vendre à des prix très modérés chez le soussigné. A. FAVRE,
Horloger, rue de Chartres, No. 167, entre Toulouse et St. Louis. 27 av—1m

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 166, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 3 mai

LES soussignés ont actuellement en magasin et à vendre les vins ci-après décrits, que l'on peut boire de suite:
Creek No. 1, vieux et supérieur Madère,
Hindoostan, vieux L. P. Madère, de choix et supérieur,
Do vieux L. P. do extra-choix,
Odessa—vieux L. P. Madère, ex ra supérieur de choix,
Do Do bon extra-choix,
Village do choix supérieur,
Madère de vieille réserve,
Vieux Madère Tinta, de choix,
Nouveau Madère d'supérieur,
POLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
10 mai 77, rue St. Louis.

CAFE de la Guyra et la Havane, à vendre par
23 mai R. GRONING & Co.

B... 2100 ... N. D. ...

CIMENT H...—150 barils en débarquement et en bon état, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
24, rue de la Douane.

CHAUX—600 barriques chaux de Thomaston, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
24, Douane.

SALSEPAREILLE—9 balles, en débarquement du brick Apalachicola, à vendre par J. M. CABALLERO,
27 mai 32, Vieille Levée.

FARINE—500 barils farine superfine, à bord et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
27 mai 48, Tchoupitoulas.

PORC—Mess, M. O. et P. O. à l'inspection et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
27 mai 48, Tchoupitoulas.

GRAISSE—750 barillets no. 1, en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
27 mai 48, Tchoupitoulas.

WHISKEY—80 barils whiskey rectifié, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
27 mai 48, Tchoupitoulas.

GENIEVRE—50 barils du pays, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
27 mai 48, Tchoupitoulas.

RUM de la Nouvelle Orléans, de la distillerie de Lafayette, à vendre par
25 mai JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

TOILE à chemises blanchie—50 caisses en magasin et à vendre par
26 mai JOHN A. MERRITT, 52 Camp.

CIGARRES PRINCIPES—40 milliers de bonne qualité, à vendre par J. M. CABALLERO,
26 mai 32, Vieille Levée.

CHAUX DE THOMASTOWN—718 barils chaux fraîche et en bon ordre, à flot, en débarquement du brick Delia, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
26 mai 24, rue de la Douane.

SEL DES ISLES TURQUES—2000 sacs de 2 boisseaux chaque, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par G. BEDFORD & BECK,
26 mai 24, rue de la Douane.

HUILE DE BALEINE—2000 gallons en barriques de diverses dimensions, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
36, rue Poydras.

HUILE DE LIN.—15 barils huile de l'Ouest, article supérieur, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
26 mai 36, rue Poydras.

FE...—80 barils et demi-barils fèves blanches, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
36, rue Poydras.

CAFE DE LA HAVANE—121 sacs en débarquement de la goëlette Groove, et à vendre par J. ALBERT,
26, rue St.-Louis.

TRAITES sur Paris, à vendre par
BLANCHARD, EIMER, & Co.

L... ... direct à vendre au débarquement du brick Caspian, venant de la Martinique, 121 quarts de Tafia ... 15 ... par ... GUILHE & VALETON,
26 mai 9, rue Toulouse.

THE—25 caisses Thé impérial et poudre à canon en débarquement du navire Oconee. N D CHAMBERLIN,
26 mai 75, rue des Magasins.

CAFE—121 sacs Café Rio, en débarquement du navire Oconee, à vendre par N D CHAMBERLIN,
26 mai 75, rue des Magasins.

INDIGO—10 surons indigo de Caracas en débarquement du navire Oconee, à vendre par N D CHAMBERLIN,
26 mai 75 rue des Magasins.

CAFE 65 sacs café de Java vieux, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
26 mai 24, Vieille Levée.

PLAQUES de fer blanc—204 caisses, marque Pontypool, en débarquement et à vendre par
26 mai O H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée

CORDAGE—806 rouleaux cordage de Manille de 1-2 à 6 pouces, en débarquement et à vendre par
O. H. MIESEGAES,
26 mai 24, Vieille Levée.

INDIGO—8 surons indigo de Caraccas, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
26 mai 24, Vieille Levée.

TABAC—307 balles tabac, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
26 mai 24, Vieille Levée.

QUININE—100 onces, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
26 mai 24, Vieille Levée.

TOILE d'Emballage croisée d'Allemagne—550 pièces de 42 à 44 pouces de largeur, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
26 mai 24, Vieille Levée.

CIGARES—500,000 canone, trabucos, et regalias de différentes marques, à vendre par
26 mai O. H. MIESEGAES, Vieille Levée.

SUCRE RAFFINE—En poudre, cassé et en pains de 1re qualité, constamment en mains et à vendre par
H. A. NORCROSS & CO.,
26 mai 40, rue Gravier

SALMONS FUMES—Quelques 1/4 de barils en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co.,
26 mai 40, rue Gravier.

LARD ET GRAISSE—25 boucauts lard du Tennessee, en bon état, et 30 tierçons graisse en feuilles, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co
26 mai

MAIS—200 sacs en magasin et à vendre par
26 mai GINN & DUNN, 34, Nlle. Levée.

SULFATE de quinine—800 onces sulfate français pur, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
26 mai 20 rue de la Commune

HUILE de Palmachristi—25 barils No 1, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS,
26 mai 20 rue de la Commune.

HUILE DE LIN et Térébenthine—50 barils huile de Lin, 40 barils esprit de térébenthine, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS,
20, rue de la Commune.

DOUVELLES—150,000 douvelles à pipe, à vendre à bord du flat boats, à 1/4 de mille, à vendre par
26 mai LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.

VIEUX VINS—Vin de Xérès pâle et du de Madère, de qualité supérieure et de marques favorites, tels que celles de Gordon et Mendezabal, à vendre par
STETSON & AVERY,
26 mai 88, rue Gravier

PORC—350 barils porc mess, 150 prime et P. O. et 100 barils M. O. à l'inspection et à vendre par
CHARLES DOANE,
26 mai 69, rue Poydras

GRAISSE—100 barils et 600 barillets graisse en feuilles à vendre par CHAS DOANE,
69, rue Poydras

HUILE de palmachristi—20 barils, à vendre par
CHAS DOANE,
26 mai 69, rue Poydras

CIGARRES de la Havane—95,000 Regalias, Imperiales, Cazadores, Canone, à vendre par J. ALBERT,
26 mai 26, rue St. Louis

RAISINS—2 0 caisses raisins M. R. à vendre par
CHAS. DOANE,
26 mai 69, Poydras

SAVON ET CLOUS—100 caisses savon de diverses marques; 300 barillets clous du Massachusetts, à vendre par
WM H. FULLER,
26 mai 42, rue Poydras.

VERDEGRIS—Quelques caisses verdegris, en bouteilles, à vendre à bas prix par WM H. FULLER,
26 mai 42, rue Poydras.

BLANC DE PLOMB—50 barillets blanc de plomb, à vendre par WM. H. FULLER,
26 mai 42, rue Poydras.

FARINE—165 barils farine superfine, en débarquement du bateau à vapeur West Tennessee, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
26 mai 63, rue Gravier.

CIGARRES DE LA HAVANE—100 milliers Regalias, 200 milliers Canones, 100 dito impériales, 800 dito cigarres de 1re. et de 2de qualité, 80 dito trabucos, à vendre dès les prix réduits, par J M CABALLERO
32, Vieille Levée.

TOILE D'EMBALLAGE D'ECOSSE. ... à vendre par WILLIAM PREHN,
2 mai 56, rue de la Douane.

REÇU par les navires Rogers, Schenman et l'Aud le, 75 paniers de Champagne, 1re qualité, à vendre par
LOREILHE & VALETON,
21 mai 9, rue Toulouse.

ABSINTHE SUISSE—36 caisses absinthe suisse supérieure en débarquement du navire Marengo et à vendre par J. ALBERT,
26, rue St.-Louis.

CHANGE sur New York et Philadelphie—Traites à vue en sommes à la convenance des acheteurs à vendre par J ALBERT,
21 mai 26, rue St-Louis.

WHISKEY Ordinaire—130 barils en débarquement et à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
22 mai 36 rue Poydras.

WHISKEY—200 barils rectifié, en magasin et à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
22 mai 36, rue Poydras.

GRAISSE—250 barillets de qualité prime, en débarquement et à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
22 mai 36, rue Poydras.

CHAUX—600 barriques chaux de Thomaston, en magasin et à vendre par
22 mai TUFTS & HOBART, 20, Douane.

BEURRE—10 barillets beurre de Goshen supérieur, en débarquement et à vendre par
22 mai TUFTS & HOBART, 20, Douane.

CABLES EN CHAINES—En débarquement du navire Persian, et à vendre par les soussignés,
Un cable en chaînes de 3/4 de pouces, ayant 75 brasses de long.
Un autre d'un pouce, même longueur.
PRIESTLEY & BEIN,
24 mai No. 19, Nlle. Levée.

CHEMISES—50 douz. chemises en coton, avec cols et devants en toile, de qualités assorties, reçus par les derniers arrivages. L. A. LEVY,
24 mai 30, rue Douane.

CHAPEAUX de Livourne—25 douz pour hommes, à doubles tresses, extra fins, convenables pour le détail de la ville, reçus par le navire Alabama, à vendre par
L. A. LEVY, rue Douane

LINON imprimé—1 caisse linon 4/4, imprimé, convenable au marché mexicain, venant d'être reçus et à vendre par L. A. LEVY,
24 mai 30, rue de la Douane

PAILLASSONS—53 rouleaux paillassons de Bruxelles, 4/4 et 5/4, idem à carreaux rouges, à vendre à bon marché pour clore des consignations, par L. A. LEVY,
24 mai 30, rue de la Douane

MARCHANDISES Diverses:—
866 rouleaux cordages de Manille, assorti de 1/2 à 6 pouces,
100 sacs farine noir,
6 surons indigo de Caracas,
2 caisses contenant 200 onces de sulfate de quinine,
En débarquement du Trenton, de New-York, à vendre par
26 mai O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 42
—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra pas de graines qui ne soient des meilleures qualités et des plus fraîches, et il en garantira en outre l'espèce. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'assurer de ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin où il fait l'essai de toutes ses graines, avant de les mettre en vente. On trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. HECHLER,
Floriste et marchand de Graines,
28 at rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.
LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraîches de légumes et de fleurs garanties de la récolte de 1840, provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le désappointement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines; aussi, loin de mériter la confiance publique, il a pris pour règle de ne jamais s'exposer à de pareils reproches. Ceux donc qui désirent acheter des graines bonnes et à bon marché feront bien de s'adresser au magasin de graines de PRINGLE,
rue du Canal, No. 7,
8 mars à une porte de la rue des Magasins.

Le soussigné adresse ses remerciements au public pour l'appui qu'il a bien voulu lui accorder, et il lui renouvelle l'assurance que ces relations pour son genre d'affaires sont plus étendues que celles d'aucune maison. Il tire ses graines de toutes les parties de l'Europe, et du Nord des Etats Unis, des jardins les plus renommés. M. James Dinn, le frère du soussigné, partira sous peu de jours pour l'Europe pour réunir un assortiment de graines et de plantes des meilleures qualités et il fera honneur d'exécuter toutes les commissions qui lui seront données. WM. DINN,
10 mai 11, Commune, encoig Tchoupitoulas.

RUBANS DE TAFFETAS NOIRS No. 6—800 pièces rubans taffetas No. 6 pour chapeaux d'hommes, à vendre par LORNE & FROIS,
27 mai 81, rue Chartres.

VENTES DE SHERIF.

La Banque des Négocians de la Nouvelle Orléans vs. Henry H. Forsyth.

COUR DE DISTRICT—No. 20,214—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, jeudi, 10 juin 1841, à midi.

Tout ce certain lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, de cette ville, rue des Magasins, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Julie, Camp et St. Joseph. Ledit lot mesure, au pied français, soixante pieds à la rue des Magasins, sur soixante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses qui sont dessus qui y appartiennent et pouvant y appartenir. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. district.
7 mai—1 en 30j

Joseph Roux, pour lui-même et comme administrateur de la succession de feu Thomas Hassam versus Frédéric Coan.

COUR DE DISTRICT—No. 20,062 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, 31 mai 1841, à midi:

1o. Une maison située à Dauvergerville, dans cette paroisse, rive droite du Mississipi, ladite maison se trouve sur un terrain appartenant à M. Joseph Roux, et les héritiers de Thomas Hassam.

2o. Le bail du terrain sur lequel se trouve la dite maison, lequel bail expire le 1er. juillet 1841, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

N. B. L'acquéreur devra consentir aux restrictions et obligations stipulées dans le bail, savoir:

1o. A l'expiration du dit bail, il devra enlever la dite maison, à ses propres frais, du dit lot de terre, sur lequel elle se trouve bâtie, s'il en est requis par les propriétaires du dit lot.

2o. L'acquéreur n'aura pas le droit de vendre aucunes liqueurs ni de tenir une maison publique dans la dite maison.

3o. L'acquéreur s'engagera au paiement d'une rente annuelle de cent cinquante piastres, payables tous les mois aux propriétaires du dit lot de terre à raison de $12.50 par mois.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du premier district.
24 avril

Sheldon S. Clark vs. George M. Lee et als.
COUR DE DISTRICT—No. 20,097—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mardi 22 juin 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Sept lots de terre situés et étant dans le faubourg Annonciation, au dessus de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, sept et huit, dans l'îlet compris entre les rues Euterpe, Prytanée, Terpsicore et Nayades, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer de la ville, le 16 septembre 1832

1o. Le lot No. Un, mesure 27 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

2o. Le lot No. deux mesure 29 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la même rue sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

3o. Le lot No. trois mesure 9 pieds 1 pouce et trois lignes de face à ladite rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

4o. Le lot No. quatre mesure 29 pieds sept pouces et 3 lignes de face à la rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et six lignes de profondeur.

5o. Le lot No. 5, mesure 30 pieds de face à ladite rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

6o. Le lot no sept mesure 30 pieds deux pouces de face à ladite rue Prytanée, sur 111 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

7o. Le lot No. huit, mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Prytanée sur 111 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, le tout mesure en laisse; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les clôtures, avances, et tous les droits, chemins, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et pouvant y appartenir, lesquels dits lots, ensemble avec le lot no. 6 sont formés des lots no. 1, 2, 11, 12, sur le plan originaire dudit Lebourg, dép. sé en l'étude de Pierre Pedesclaux, notaire public.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. District.
18 mai—4, en 30j

La Banque de l'Union de la Louisiane vs. Ch. Byrne, Theo Ryon, Sloo et Byrne et A. W. & R. M. Haines—No. 13 92.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale dans cette ville, lundi, le 7 juin 1841, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre de forme triangulaire, situé au faubourg Saulet de cette paroisse, désigné par le numéro 6 de l'îlet No 5 conformément à un plan signé par Joseph Pilié, arpenteur, en date du 16 février 1835 et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire public dans cette ville, ledit lot mesurant 64 pieds face à la continuation de la rue Roban et 97 pieds 9 pouces à la ligne de division du dit lot No 5 et 97 pieds 10 pouces à la ligne irrégulière le tout, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions comptant.
V. ALLAIN,
18 mai—4,1fps. Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTE PAR LE MARSHALL DES ETATS-UNIS.
B. L. Fould et Fould Oppenheim contre Samuel Hermann & Son—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis, District Oriental de la Louisiane—No 73.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans le procès ci-dessus, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, lundi, le 7 juin 1841, à 12 h. a. m. savoir:

Toute cette portion de terre située au faubourg Ste-Marie de cette ville dans la rue Gravier, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, du Camp, Commune et des Magasins, mesurant soixante et quinze pieds six pouces et six lignes sur la dite rue Gravier, quatre vingt dix sept pieds neuf pouces sur la ligne de la rue des Magasins qui sépare la dite portion de terre d'une autre propriété, cent onze pieds deux pouces et deux lignes sur la ligne de la dite rue du Camp qui la sépare d'une autre portion de terre appartenant à Samuel Hermann Senior, et soixante et quinze pieds sur la ligne de derrière vers la dite Commune, laquelle la sépare d'une autre propriété appartenant à Benjamin Story, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.
Conditions—Comptant.
MANDEVILLE MARIGNY,
5 mai Marshal des Etats Unis

MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE.
BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle Orléans, 17 mai 1841.

LA récompense ci-dessus est offerte par cette institution pour l'arrestation et la livraison de F. H. Kennedy, ci-devant commis à payer, employé receveur des avis de banque, qui s'est absenté après avoir frustré la banque, afin qu'il puisse être traduit devant les tribunaux de cette ville et de l'Etat, pour subir une punition.
Par ordre de la Direction,
18 mai—6/7 WM. L. LEVERICH, Caissier.

$ 2000 DE RECOMPENSE.
Banque de la Louisiane.

LA récompense ci-dessus sera offerte pour l'arrestation de Jules L. Dauney, ex-commis receveur des billets Zénon Collson, ex-commis ... de cette institution et livrés aux autorités de cette ville, de manière à ce qu'ils puissent être jugés et punis par les tribunaux de cet Etat.
Il sera payé une somme additionnelle de $1000 s'ils sont pris hors de l'Etat.
Par ordre du Bureau,
10 mai—6/7 J. E. LEVERICH, Caissier.

A VENDRE par les soussignés:
Café Java vieux gouvernement,
Vieille eau de vie, Cognac 1805, marque Maglory,
Vins rouge en barriques, Cos de Bourg, 1837,
do do St. Julien, 1831,
do do St. Estèphe, 1837,
do do Monferrand,
do do 2 Barsac,
Cuit à harnais et à semelles &c. &c.
18 mai BOUTIN, GALLY & Co, 7, rue Toulouse

CHANGE—Traites sur New York et Philadelphie, à vendre par HENRY TETE,
24 mai 13 rue Conti.

BOTTES, Souliers et Brodequins—91 caisses reçues par le navire Vermont, à vendre par
24 mai G. D. HOBBS 17, Douane.

FARINE—350 barils farine superfine, à bord, et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
24 mai 48, Tchoupitoulas.

WHISKEY—175 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
24 mai 48, Tchoupitoulas

JAMBON, Lard, Plates côtes et Epaules. En bon état et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
24 mai 48, Tchoupitoulas.

JAMBONS de ménage de Duffield de qualité supérieure à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
24 mai 48, Tchoupitoulas.

PORC—Mess, M. O. et P. O. à l'inspection et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
21 mai 46, Tchoupitoulas.

CHAPEAUX de palmiers à vendre par
FROST & Co.
21 mai 8, rue de la Douane

ARGENT de l'Ouest—Certificats de dépôt de l'Ohio L. J et Trust & Co. à vendre par
21 mai STETSON & AVERY, 88 Gravier.

JAMBONS enveloppés—9 barriques et 15 barils à vendre par
22 mai STETSON & AVERY, 88 Gravier.

TOILE—100 balles toile à chemises 4-4 d'Appleton, à vendre par
22 mai STETSON & AVERY, 88 Gravier.

TOILE d'emballage de l'Inde et du Kentucky, à vendre par
22 mai STETSON & AVERY, 88 Gravier.

TABAC manufacturé—50 colis de qualité supérieure à vendre par
22 mai STETSON & AVERY, 88 Gravier.

HUILE DE LIN d'Angleterre en barriques de 110 gallons à vendre par WILLIAM PREHN,
22 mai 56, rue de la Douane.

PORTER DE LONDRES—En barriques de 6 douzaines, chaque, de Barclay, Perkins et Co., à vendre par
WILLIAM PREHN,
22 mai 56, rue de la Douane.

SEL—1000 sacs sel des Iles Turques, en magasin et à vendre par BENJAMIN DOUGLASS,
20 mai 12, Poydras.

CIGARES de la Havane—100 milliers de différentes marques à vendre par
20 mai JOHN ALEXANDER, 15 Canal.

CHAMPAGNE—50 paniers champagne 1er. crû, à vendre en débarquement du navire St Clair par
LOISON & SILVESTRE,
20 mai 73, rue Royale

PEAUX de daim—2 balles à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
20 mai 73, rue Royale

BILLETS DU TEXAS—8000 piastres en billets de la Trésorerie du Texas, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
13 mai 73, rue Royale.

VIN en demi bouteilles—100 caisses vin en demi bouteilles, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
13 mai 73, rue Royale.

VINAIGRE—15 tierçons Vinaigre, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
12 mai 73, rue Royale.

SUCRE raffiné, en pains, cassé, et en poudre de 1re qualité, en barils et en caisses, de la raffinerie de sucre de Boston, constamment en mains et à vendre par
13 mai H. A. NORCROSS & Co, 40 Gravier.

SAUMON en Saumure—No. 1, en quarts de barils, en magasin et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co.
13 mai 40, rue Poydras.

CAFE.—950 sacs café Havane prime vert en débarquement de la goëlette Hero, en magasin et à vendre par
PRATS & HERNANDEZ,
12 mai. 27, rue Toulouse.

GOUDRON, poix, résine et vernis en débarquement du brick Porchattar, à vendre par
12 mai PRIESTLEY & BEIN.

MARCHANDISES par colis—Clason & Vies, 47, rue de Chartres, offrent à vendre un bel assortiment de marchandises sèches anglaises consistant en partie en mousselines, indiennes, guingams, toile d'Irlande de toute sorte; cravattes de soie, et plusieurs autres articles.
11 mai

REÇU de Nantes, voie du Havre par le nav. Isaac Newton et à vendre au débarquement par les soussignés:
80 boîtes, 2/3 et 1/2 boîtes truffes pures du Périgord, conservées au naturel.
45 boîtes, 2/3 et 1/2 boîtes cèpes à l'huile,
19 boîtes et 1/2 boîtes champignons,
196 demi boîtes petits pois au naturel.
Aussi—Reçu par le navire Louis XIV:
203 boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue de Rodel fils et frères. LOREILHE & VALETON,
13 mai. No. 9, rue Toulouse

PAILLASSONS—50 pièces 4/4 fins et extra fins en débarquement du navire Oconee; aussi en magasin 40 pièces 1/4 et 5/4 paillassons à carreaux, de Bruxelles et à vendre par L. A. LEVY,
27 mai 30, rue de la Douane

TOILE de Manille—20 balles convenables pour les mousquiaires, en débarquement du navire Oconee, à vendre par L. A. LEVY,
27 mai 30, rue de la Douane

SUCRE de la Havane blanc et brun de qualité de choix, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
27 mai 26, Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de toutes sortes comprenant des regalias, canones, &c. de marques de choix, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL,
27 mai 26, Commune.

AVIS LEGAUX.

Louis O. Sassinot et al. vs. Joseph Brebis Aubert, pour une cession de biens forcée.—No 13,969.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian, Juge—24 avril 1841.

Il est ordonné qu'un ordre de séquestre soit lancé dans cette affaire, et qu'une assemblée des créditeurs de Joseph Brebis Aubert, soit convoquée en l'office de A. Chiapella, notaire public, le 31 mai 1841, à l'effet de nommer un ou plusieurs syndics pour administrer les affaires dudit défendeur, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Il est du plus ordonné que L. M. Ferrand, soit nommé pour représenter les défendeurs absents dans cette affaire. Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, 24 avril 1841.
27 av—4 en 30j ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—19 mai 1841—No. 13,992—Jean Dufour contre ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire est par le présent acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné par la cour qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, le 14me. jour de juin prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues. Il est du plus ordonné que H. Remi soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour—Bureau du greffier, 19 mai 1841.
11 mai—9, 2 p a H. PITOT, dep. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge, 17 mai 1841—No. 13466—Théodule Lauve contre ses créanciers—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées soient à déduire dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau ... de distribution enregistré ne serait pas homologué et le syndic autorisé à distribuer les fonds conformément à sa teneur.
Par ordre de la Cour—Bureau du greffier, 17 mai 1841.
18 mai—3 en 10j H. PITOT, dep. greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, Juge, 17 mai 1841—No. 23,961—John Norwood contre ses créanciers—La cession de biens par le pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers. Il est ordonné que lesdits créanciers devront s'assembler en l'office de C. Pollock, notaire public, le 31 de Mai 1841, afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier, 18 mai 1841.
ARMAND PITOT,
19 mai—3 en 10j Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire Charles Trémoulet contre ses créanciers.—No. 19347—Les créanciers de Charles Trémoulet et toutes les personnes intéressées sont prévenues d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le compte rendu par le syndic et enregistré le 18 courant, ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi.—Bureau du greffier, ce 19 mai 1841. P. LEBLANC,
20 mai—3 Dép. greffier

P. Hardoodwyn contre ses créanciers—No. 9909
COUR de Commerce de la Nlle. Orléans—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées aient à déduire dans les dix jours qui suivront la présente publication, les motifs pour lesquels le tableau présenté de distribution ne serait pas confirmé et les fonds distribués conformément à sa teneur. Nlle. Orléans 21 mai 1841.
(Signé) C. WATTS, juge
Pour copie conforme, Nlle. Orléans, le 21 m 1841.
22 mai—3 E. GARDERE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 19 930 E. Hoey contre ses créanciers et les créanciers de Hoey & Co—Les créanciers dans ce procès et toutes les personnes intéressées sont prévenues d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la première publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau de distribution enregistré aujourd'hui par le syndic ne serait pas confirmé et homologué et les fonds distribués conformément à la loi.
Par ordre de la Cour, ce 22 mai 1841.
G. W. LEWIS,
24 mai—3 en 10j Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Je certifie que le 13 avril 1841, jugement a été entré en cette cour dans le procès de Leocadie Hazeur f. c. l. femme de Louis George Nelson Pavageau, h. c. l. contre son mari, dans les paroles et de la manière suivante:
No. 13735—Léocadie Hazeur, f. c. l. épouse de Louis George Nelson Pavageau contre son mari. Ce procès a été soumis à la cour aujourd'hui.
R. Preaux pour la demanderesse.
Le défendeur en P. P.
Après avoir examiné les témoignages présentés, la cour étant convaincue que les affaires du défendeur sont dans la position la plus embarrassée, il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement de séparation de biens soit entré entre les parties, et que le défendeur paie les frais.
Nlle. Orléans, 13 avril 1841.
Signé CHARLES MAURIAN, juge.
Jugement enregistré dans le livre des jugements à D. page—
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, le 22 avril de l'an de notre Seigneur mil huit cent quarante et un et la soixante cinquième année de l'Indépendance des Etats Unis.
[L. S.] LOUIS R. COURTIN,
22 av—3 en 30j Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Je soussigné certifie que le 24 avril 1841 jugement a été entré en cette cour dans le procès de Colomba Granella, épouse de Thos. Zino contre Thomas Zino, son mari, dans les paroles et de la manière suivante:—No. 20,359—Colomba Granella, épouse de Thomas Zino contre Thomas Zino son mari. Par consentement par écrit cette cause a été soumise à la cour qui considérant que les allégations faites par la pétitionnaire sont pleinement prouvées par les témoignages, adjuge et décrète qu'il y ait jugement de séparation de biens et de corps en faveur de la demanderesse et le défendeur, que la demanderesse ait le droit de garder l'enfant né de leur dit mariage, et que le défendeur paie les frais du procès.
Jugement rendu le 24 avril 1841—Signé le 29 avril 1841
Signé A. M. BUCHANAN, juge. Les frais duquel jugement s'élèvent à la somme de trente piastres et vingt-cinq cents, indépendamment des honoraires du sheriff.
En foi de quoi, j'ai apposé ma main et le sceau de ladite cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 29me jour de mai de l'an de notre seigneur mil huit cent quarante et un, et la soixante-cinquième année de l'indépendance des Etats-Unis.
[L. S.] P. LEBLANC,
14 mai—1 sem. en 3 sem. Dep. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, Salut.—Attendu que Hermogène Brown de cette ville, ayant obtenu une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffier de cette Cour ou la dite vente fut enregistrée le cinquième jour de mai de l'année 1841, afin d'obtenir, conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes ... sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en vertu d'un défaut de forme ou de ... dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire connaître dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite, ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 8me jour d'avril de l'année 1841, en vertu d'un ... dans le procès de ... contre le ... de l'année 1841, dans l'affaire de ... de la ville vs. Wm Y. Jones, no. ... de dette de cette cour, à laquelle vente le dit Hermogène Brown s'est rendu acquéreur pour le prix de $1,350 (treize cent cinquante piastres), payables comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire,
Savoir:
Un lot de terre no. six, dans le faubourg Delord formant l'encoignure des rues Pearl et Louisa, ayant vingt neuf pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Louisa, sur quatre vingt quatre pieds, cinq pouces et cinq lignes de profondeur, et face à la rue Pearl.
[L. S.] Donné sous ma main et le sceau de cette cour.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, le 6 mai 1841.
LOUIS R. COURTIN,
27 mai—4 en 30j Député greffier.

PAR LE REGISTER

SUCCESSION DE M S. Clark—Vente par le Register des Testaments, lundi, 7 juin 1841, à dix heures du matin, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 25 mai 1841. Il sera vendu au numéro soixante-trois rue de la Nouvelle-Levée, pour compte de la succession de feu Mason Smith Clark les effets mobiliers dépendant de ladite succession et consistant en groceries, etc.
Conditions—Toutes sommes au-dessous de deux cents piastres payables comptant, et au dessus de cette somme à soixante jours de crédit, en billets sous crits et endossés à la satisfaction du curateur. W. F. C. DUPLESSIS,
23 mai Register des Testamens.

REÇU par les derniers arrivages de France et à vendre au magasin de comestibles, encoignure Chartres et Toulouse:
Fromage de Gruyère,
Do. Neufchâtel,
Do. tête de mort,
Moutarde de Maille assortis,
Boîtes et demi boîtes sardines à l'huile,
Saucisson de Lyon,
Saucissons de Marseille,
Pâtés et demi pâtes truffés,
Petits pois,
Cèpes à l'huile, de Bordeaux, truffes pures en boîtes et en bouteilles,
Fruits conservés dans leur jus,
Beurre de truffes, d'anchois et de champignons,
Nougat praline et pistache,
Do blanc en boîtes,
Fruits cristalisés,
Vermicelle blanc et jaune, et macaroni de Naple,
Gelée de groseilles, de coings et de pommes, marmelade d'abricots.
Fruits à l'eau de vie assortis.
Pruneaux de choix par caisses et en paubanc,
Anisette double de la côte, do. surfine de Champion, Bord.
Curaçao double, Absinthe suisse, do. Kirshwasser.
Maraschino, Guignolet d'Angers.
Un assortiment complet de liqueurs superfines de la côte St.-André, de Bordeaux et de la Martinique.
Jambons de Westphalie et de Cincinnati, qté. supérieure.
De la belle huile pour lampe,
Aussi, un assortiment de belle confiture de la Havane, &c. &c. Toutes sortes de vins fins de qualité. 25 mai

EN magasin et à vendre par le soussigné:
250 barriques vin rouge, Haut-Brion, Talence, St.-Julien et St. Estèphe
30 tierçons vin Talence,
50 do. vin blanc Haut-Barsac,
40 do. vin blanc Haut-Sauterne,
800 caisses vin St.-Julien et St.-Estèphe.
150 do. vin blanc Sauterne,
200 do. vin rouge la Mission, Château-Margaux, et Lafitte.
200 do. vin Muscat,
80 do. vin de Champagne 1re. qualité.
500 paniers anisette fine et surfine,
10 tierçons vinaigre,
100 caisses liqueurs assorties,
50 do. fruits à l'eau-de-vie,
20 do. Absinthe Suisse, 1re. qualité.
30 do. milliers Cigares.
AUGUSTE MOLIER,
24 mai Rue St-Louis, 90.

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du navire Chateaubriand de Bordeaux:
1500 boîtes sardines,
120 barriques vin différentes qualités.
10 demi-pipes eau-de-vie,
22 barils vinaigre,
150 caisses vin de Lafitte, avec étiquettes et ...
200 caisses vins fins en demi-bouteilles.
25 barils vin de Madère, première qualité.
10 caisses prunes en boîtes de ferblanc de ...
100000 bouchons courts et longs fins.
50 paniers huile d'olive, grandes bouteilles.
30 caisses vermicelle,
20 do. Macaroni,
5 barils anisette fine,
40 caisses liqueurs assorties,
10 caisses fruits à l'eau de vie,
36 demi-barriques vin blanc de choix,
50 barriques vins fins et vieux.
LOISON & SILVESTRE,
28 av 73, rue Royale.

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du Charles, capitaine Gorham, venant de Marseilles:
Liqueurs en caisses
Eau de Cologne,
Eau de fleurs d'orange,
Chaînes aulx,
Graines potagères et de fleurs,
Cordes harmoniques. 11 mai

MARCHANDISES sèches—15 caisses indiennes bleues, noires et pour l'été; 8 dito rayées; jeans uni; 12 balles coutil 3/4 et 4/4; 4 balles cotonnade, actuellement en déchargement des navires Trenton, Mary Phillips, et Tennessee, et à vendre par
W. C. TOMPKINS & Co.
27 mai 60, rue Gravier.

HUILE, Chandelles, savon et Clous—3500 gallons huile de sperme pure, blanchie et non blanchie, en petites barriques; 1000 gallons huile d'éléphant de mer supérieure; un petit lot d'huile de baleine blanchie; 175 caisses chandelles de blanc de baleine de marques connues de Boston, et 175 de Nantucket; 100 caisses chandelles de suif; 500 caisses savon de Boston No. 1; savon d'huile de sperme pour arrimer. Les articles ci-dessus ont reçus en consignation des manufacturiers directement, et sont offerts en vente à des conditions avantageuses par
27 mai THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance du lundi 26 avril 1841.

Attendu, Que le Conseil sur l'avis du comité réuni des finances et améliorations désire faire avancer aussi rapidement que ... est possible, les améliorations dont le besoin ... plus immédiat dans la Municipalité No. 1, ... faire ainsi les vœux et les espérances de ses citoyens, en conséquence:

Il est résolu que le Maire soit et demeure autorisé à donner avis public dans le Courrier et dans l'Abeille, que des propositions cachetées seront reçues par lui jusqu'au 31 mai prochain pour le pavage [en vertu du contrat qui sera passé pardevant Jos. Cuvillier, notaire public,] de 75,000 yardes carrées en pierres rondes des meilleures qualités assorties. Ledit pavage devant comprendre les bordures en pierre [curb & gutter stones] partout où il sera besoin. Le tout devant être exécuté d'après la meilleure méthode, et comprenant les rues ci-après désignées:

Quartier, depuis Royale jusqu'à Remparts.
Ursulines, depuis Dauphine jusqu'à Remparts.
St. Philippe, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Du Maine, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Ste. Anne, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
St. Pierre, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Conti, depuis Royale jusqu'à Remparts.
Remparts, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Bourgogne, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Dauphine, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Bourbon, depuis Canal jusqu'à St. Philippe.

Ainsi que toutes les intersections desdites rues avec les ponts qui y seront nécessaires. Les côtés desdits ponts seront confectionnés en pierres liées par des traverses en fer et recouverts en madriers de cyprès de quatre pouces d'épaisseur, assujéties le plus solidement possible.

Les tuyaux de la machine hydraulique et du gaz, ainsi que leurs conducteurs portant des tuyaux principaux pour être conduits sous les trottoirs devront être posés avant le pavage. Les banquettes qui exigent des réparations devront être réparées au frais des propriétaires.

Résolu, Que l'asphalte maintenant dans la rue Bourbon sera fouillé par le contracteur et enlevé par cette Municipalité, qui se réserve de conserver son droit sur tous les matériaux.

Résolu, Que tous les matériaux pour l'ouvrage ci-dessus mentionné seront fournis par le contracteur ou les contracteurs.

Résolu, Que le contracteur ou les contracteurs s'obligeront à entretenir le dit pavage en bon état pendant l'espace de trois années après qu'il aura été achevé, et qu'il fournira un cautionnement bon et valable à la satisfaction du Maire et du comité des améliorations, au montant de quarante mille piastres, pour répondre à la fidèle exécution de son contrat.

Résolu, Que la date de l'achèvement du dit ouvrage devra être spécifié dans les dites propositions.

Résolu, Que les paiemens pour le pavage, les ponts, etc., seront effectués en bonds de l'Etat au taux spécifié par la teneur des dits bonds, garantis en capital et intérêts par la municipalité No. 1, en la manière qu'il appert par l'arrangement fait par cette corporation avec la banque des Citoyens, sur livraison de chaque trois îlets ou plus dans chaque rue, le montant des paiemens à faire, sur chaque livraison, sera déterminé par le certificat d'acceptation et approbation qui sera fourni par le voyer avec le comité des améliorations.

Résolu, Que cette portion de la somme dépensée pour ledit pavage, qui doit être remboursée à la corporation, par les propriétaires sur la façade desquels le pavage et autres améliorations auront été effectués, sera payé à la corporation, au moyen des billets fournis respectivement par lesdits propriétaires, payables à six, douze, dix-huit et vingt quatre mois, en y ajoutant un intérêt annuel de six pour cent à l'ordre du trésorier du département des travaux publics et améliorations. Lesdits billets devront être fournis immédiatement par les propriétaires, sur la façade des trois premiers îlets, où le pavage devra être commencé et successivement de la même manière pour chaque trois îlets. En cas de refus de la part des propriétaires de fournir leurs billets en la manière et à l'époque ci-dessus désignées, le contracteur n'en commencera pas moins le pavage et les propriétaires en retard seront immédiatement poursuivis. Les propriétaires qui préféreront effectuer leurs paiements au comptant, auront la faculté de le faire.

Résolu, Que l'ordonnance antérieure passée par ce conseil concernant le pavage de la rue Bourbon soit abrogée.

Résolu, Que le maire et le comité des améliorations soit et demeurent autorisés à acheter ou faire acheter aux meilleurs termes et conditions possibles pour la municipalité No. 1, toutes les coquilles et gravois en tant qu'ils seront nécessaires pour ferrer en coquilles et niveler les rues ci-après désignées:

La rue Dumaine, depuis la rue des Remparts jusqu'à la rue Claiborne, devra être ferrée en coquilles et nivelée, et de là jusqu'au cimetière du bayou St.-Jean, ladite rue devra être nivelée et arrangée avec la terre du fleuve.

La rue d'Orléans, depuis la rue des Remparts jusqu'au bayou St.-Jean, devra être ferrée en coquilles, nivelée et convenablement égoutée au moyen de fossés.

Le côté droit de la rue adjoignant le canal Carondelet, depuis la rue Remparts jusqu'à la rue Claiborne, devra être arrangé avec des coquilles et du gravois, et depuis la rue Claiborne jusqu'à la machine à vapeur du bayou St.-Jean, devra être arrangé avec des coquilles et égoutté au moyen de fossés. La totalité de ce travail sera effectué par les nègres de chaîne et les tombereaux de la ville, sous l'inspection immédiate du voyer ou de son député, ce travail devra être commencé et exécuté immédiatement après que les matériaux auront été achetés et obtenus.

[Signé] PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 29 avril 1841.
[Signé] WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme,
S. W. WATERS, Secrétaire.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
AVIS est par le présent donné qu'en vertu des résolutions qui précèdent, lesquelles ont été passées par le Conseil de la Municipalité No. Un, dans sa séance du 26 courant, je recevrai des soumissions cachetées jusqu'au 31 mai prochain inclusivement, pour le pavage mentionné dans lesdites résolutions, lequel devra être fait et payé conformément aux conditions stipulées par le Conseil.

Les entrepreneurs, en m'adressant leurs propositions, voudront bien y mettre cette suscription: "Soumissions pour le pavage, décrété par les résolutions du Conseil de la Municipalité No. Un, adoptées le 26 avril 1841."

1er. mai.—25 WM FRERET, Maire.

Les entrepreneurs voudront bien remarquer que l'ordonnance ci-dessus, pour paver le carré de la ville adoptée le 26 avril 1841, a été amendée par la résolution du 3 courant, comme suit:

Résolu, Que l'ordonnance concernant les propositions à recevoir pour le pavage du carré de la ville, soit et demeure amendée de manière que le chiffre de la totalité du pavage soit changé de manière à être de 50,000 yards carrés au lieu de 75,000 yards, et que les propositions déjà reçues seront modifiées en conséquence:

De plus, Qu'il sera reçu de nouvelles propositions pour le remplacement de 25 000 yards carrés de pavage. Les matériaux pour ce dernier travail seront fournis par la municipalité No. 1, et ce pavage devra être exécuté dans la rue des Remparts.

Signé PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 15 mai 1841.
Signé WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme.
17 mai S. W. WATERS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. Un, en date du 14 avril courant, avis est donné que l'intention dudit Conseil est de faire ouvrir et prolonger la rue Claiborne dans le 3ème district, depuis l'endroit où elle est maintenant ouverte au public jusqu'à sa jonction avec la rue de l'Esplanade, ledit prolongement devant être fait en ligne droite et être de la même largeur que la partie de la dite rue actuellement ouverte.
19 avril—20 WM. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance du 12 octobre 1840.

ORDONNANCE accordant certains privilèges pour l'établissement d'un dépôt pour les animaux morts.

Le conseil de la municipalité No. un, de la ville de la Nouvelle Orléans, arrête ce qui suit:

Art. 1er. Il sera désigné par le voyer, un des îlets disponibles appartenant à cette corporation dans les limites compris entre le bayou St. Jean, les derrières de la ville, le canal Carondelet, et le chemin du Bayou, lequel terrain devra être accordé à Messrs Duval & Dupar pour un terme de trois années, afin d'y construire une usine.

Art. 2. L'établissement projeté devra être en tout tems sujet à l'inspection des autorités; il sera toujours tenu dans le plus grand état de propreté; et si par négligence ou autre cause, il devenait nuisible à la salubrité publique, ou si les habitans du voisinage déclaraient en souffrir de l'incommodité ou du dérangement, le conseil se réserve toujours le droit de fermer l'établissement susdit ou de le faire transporter ailleurs.

Art. 3. Il sera du devoir des commissaires de police des divers districts de cette municipalité de faire des rapports immédiats aux corps de garde, de tous les animaux morts trouvés dans leurs districts respectifs, tels que chevaux, vaches, mulets, bêtes à cornes, etc.

Art. 4. Il sera du devoir de MM. Duval & Dupar de transporter ou faire transporter à leur établissement tous les animaux morts ci-dessus mentionnés, dont le rapport aura été ainsi fait, et ils seront tenus de se rendre deux fois par jour dans chaque corps de garde pour y obtenir des rapports de ce genre.

Art. 5. Chaque fois que le propriétaire d'un animal mort de l'espèce ci-dessus mentionnée, sera connu, il sera tenu de payer la somme de deux piastres par chaque animal ainsi transporté à moins qu'il ne préfère le transporter lui-même au dit établissement de MM. Duval & Dupar, à ses propres frais, et dans un délai de douze heures après avoir été notifié de le faire par le commissaire ou tout autre officier de police de cette municipalité.

Art. 6. Lorsque le dit établissement aura été achevé et entièrement prêt à entrer en opération, le maire devra alors donner avis pendant vingt jours en anglais et en français, dans deux gazettes de cette ville, prohibant l'inhumation d'aucun animal mort, dans les espèces mentionnées ci-dessus; et la présente ordonnance ne pourra être mise en vigueur qu'à la dite époque.

Art. 7. Toutes contraventions aux dispositions de la présente ordonnance sera punie d'une amende qui ne sera pas moindre de cinq piastres, et qui n'excédera pas cinquante piastres, recouvrable par devant tout tribunal compétent.

Art. 8. Toutes ordonnances ou parties d'ordonnances contraires à la présente sont et demeurent rappelées.

Signé PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 19 octobre 1840.
Signé WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme.
S. W. WATTERS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NELLE. ORLEANS.
Le 10 mai 1841.
EN vertu de l'ordonnance qui précède, qui a été adoptée par le conseil de la municipalité No. un, et par suite de ce que MM. Duval et Dupar m'ont informé que l'établissement fondé par eux dernièrement pour remplir le but de la dite ordonnance, est prêt et entièrement achevé, je donne avis public qu'à l'expiration d'un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, la susdite ordonnance sera en pleine force et vigueur dans la dite municipalité, et que les citoyens qui y habitent seront sujets à toutes les dispositions qu'elle renferme.
11 mai—20 WM. FRERET, Maire.

ARDOISES DE TOITURES—Récemment reçu par le navire Alaste de Liverpool, 650 carrés d'ardoises, de la meilleure qualité, et de dimensions assorties, savoir: 24 sur 12, 22 sur 12, 20 sur 10, 18 sur 10, 16 sur 10, 16 sur 8, et 14 sur 8, lesquelles seront vendues en lots à la convenance des acheteurs, à vendre pour du comptant. S'adresser à LYALL & DAVIDSON,
25 mai 105, rue des Remparts ou 154, Camp.

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE,
DE PHILADELPHIE,
ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevalo, où il sera honoré de donner aux personnes qui le réclameront les soins de son art.
Références à la Nouvelle-Orléans.
Jacob Wilcox, Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt, Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co, Henry L. Bennet,
Henry Lockett, E. Hyde,
Dr. Luzenberg, Coxe & Macpherson,
Dr. Duncan, John P. Nisbet.
14 dec 6/7

CHARRETTES, DRAYS, WAGGONS &c. Le soussigné a reçu par le B. Mesick un grand envoi de charrettes, drays, waggons, pour 2 et 4 chevaux, roues de charrettes à boeufs, assorties, brouettes, &c. provenant des manufactures de Philadelphie. JAMES D. DENEGRE,
10 mai 16, Douane.

VENTES A L'ENCAN.

D. M. Hughes contre ses créanciers et les créanciers de Hughes & Co.
PAR J. A. BEARD & Co.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 17 novembre 1838, il sera vendu à l'encan mercredi, le 23 juin, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes abandonnées par les insolvables à leurs créanciers, savoir:

1o. La moitié indivise de 31 lots de terre situés au faubourg Montreuil et désignés comme suit; sur un plan du dit faubourg, dressé le 5 juin 1831 et déposé dans l'étude de Octave de Armas, not. pub. savoir:

Le no. 26, 6 lots; no. 30, 12 lots; no. 28, 6 lots; no. 31, 6 lots; no. 22, 4 lots; no. 33, 6 lots; no. 34, 6 lots; no. 36 6 lots; no. 36, 6 lots; no. 37, 6 lots; no. 38, 12 lots; no. 39, 6 lots; no. 40, 6 lots; no. 41, 12 lots; no. 42, 6 lots; no. 44, 12 lots; no. 45, 6 lots; no. 46, 6 lots; no. 48, 6 lots et no. 51, 6 lots.

2o. Deux lots situés à la Passe Christiane comté de Hancock, Etat du Mississipi, désignés sur le plan dressé par L. Surgi, architecte le 5 juin 1836, et déposé dans l'étude de D. L. McCay, not. pub., par les nos. 46 et 46. Le lot no 47 a un demi arpent de façade au Golfe du Mexique, vingt huit arpents et cent treize pieds de profondeur sur le côté du no. 45 et quatre vingt seize pieds sur la ligne de derrière. Le lot no. 46 contigu au précédent a les mêmes dimensions.

Conditions—Pour les propriétés du Faubourg Montreuil, 1-5 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Pour les propriétés de la Passe Christiane, l'acheteur se chargera du paiement de $9... et de l'intérêt à partir du 14 décembre 1837; 1-5 comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant F. Grima, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 21 mai

Vente de Syndic.
PAR BENJ. KENDIG.
IL sera vendu à l'encan vendredi, le 4 juin, à midi à l'arcade Banks, dans la rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du District dans le premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 29 avril 1841, et à la requête de Patrick Ward, seul syndic de la succession de Patrick Ward, les propriétés suivantes, savoir:

Huit certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés par les Nos. 12, 13, 14, 18, 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet A sur un plan dressé par L. Pilié et Springfett voyers, portant la date du 3 janvier 1834 et déposé dans l'étude de J. B. Marks, not. pub.

Les lots nos. 12, 13 et 14 sont contigus et mesurent 30 pieds de face à la rue Napoléon, sur 165 pieds de profondeur.

Les lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22, contigus ont chacun 30 pieds de face à la rue Madison, sur 11 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant Wm. Y. Lewis not. pub. aux frais des acquéreurs. 102 mai

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de la succession de John Dwyer.
IL sera vendu samedi, le 19 juin prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, portant la date du 27 février 1841, et sous la direction de Richard Swain, administrateur de la succession de John Dwyer, les propriétés ci-dessous décrites appartenant à la succession dudit Dwyer:

Un lot de terre de valeur situé dans la 2me municipalité, dans l'îlet compris entre les rues St. Jean Baptiste, des Religieuses, Richard et Orange, désigné par le numéro 5, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St. Jean Baptiste sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 mai—17, 27 mai, 9, 19 juin

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu samedi, le 19 juin 1841, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les esclaves de valeur et les propriétés ci-après, savoir:

ESCLAVES.

1.	François,	nègre.
2.	Haram,	do.
3.	Jim,	do.
4.	Linder,	do.
5.	Bob,	do.
6.	Edmond,	do.
7.	Grand George,	griffe.
8.	Petit George,	nègre.
9.	Narcisse,	do.
10.	Charly,	do.
11.	Joanna,	négresse.
12.	Joe,	nègre.
13.	Adelaïde,	négresse.
14.	Laurette,	do.
15.	Laura,	do.
16.	Charlotte,	do.
17.	Patsey,	do.
18.	Anny et ses deux enfans,	do.
19.	Celeste,	mulâtresse.
20.	Justine,	do.
21.	Marie,	do.
22.	Marie Noel,	do.
23.	Louis,	nègre.
24.	Marianne,	do.

Les âges et qualités des esclaves seront connus au moment de la vente.

PROPRIÉTÉS.

1. Deux terrains sur la rue St. Antoine, ayant chacun 60 pieds de face sur 120 de profondeur.

2. Un lot de terre attenant aux premiers, ayant 30 pieds de face à la dite rue St. Antoine, sur 120 de profondeur.

3. Vingt cinq lots de terre situés au faubourg Franklin, dans l'îlet 120, bornés par les rues de la Loi, Musique, Promenade des Florides et Promenade Washington, et, désignés par les nos. depuis un jusqu'à vingt cinq.

4. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, entre les rues St. Avid et St. Jean Baptiste, ayant 30 pieds de face à la rue de Cuipa, sur 120 de profondeur.

5. Un lot de terre situé au faubourg Washington, district Dauphine, dans l'îlet no 8, ayant 29 pieds de face à la rue de Craps, sur 100 de profondeur et face à la rue du Port.

6. Deux lots de terre situés au faubourg Washington, ayant chacun 36 pieds 6 pouces et 4 lignes à la rue Saint Ferdinand, entre les rues Urquhart et Marais, sur 120 pieds de profondeur.

7. Un lot de terre situé sur le chemin du Bayou, sur lequel fait passer la rue Claiborne, ayant 30 pieds de face au dit chemin, sur 120 de profondeur.

8. Un lot de terre au faubourg Tremé, faisant face aux rues d'Orléans, Marais, et St. Pierre, ayant 31 pieds 11 pouces à la rue d'Orléans, sur 114 pieds à la rue des Marais.

9. Le tiers indivis de sept lots de terre situés au faubourg Washington, dans l'îlet compris entre le chemin public ouvert sur la Levée, et les rues Moreau, De France et Lesseps, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

10. Le tiers indivis d'un lot de terre situé au faubourg Washington, ayant 23 pieds 7 pouces face au chemin public, 103 pieds de face sur la ligne du côté de la rue Lesseps, et 22 pieds 4 pouces sur la ligne du fond, ensemble toutes ... de batture ou alluvion en face du dit lot de terre.

11. Un lot de terre situé au bas du bayou, ayant 44 pieds de large, et ayant sur une ligne 296 pieds, et sur l'autre ligne 310 pieds, et sur le fond 68 pieds 10 pouces, ensemble toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

12. Un lot de terre situé au faubourg Tremé, rue des Marais, entre St. Philippe et Ursulines, ayant environ 26 pieds 8 pouces de face sur 88 pieds de profondeur, ensemble toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

13. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue St Antoine ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; ensemble la maison principale et les bâtisses qui s'y trouvent.

14. Un lot de terre situé au faubourg Tremé, ayant environ 34 pieds de face à la rue Dumaine, sur 61 pieds de profondeur; ensemble toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

15. Un lot de terre situé dans cette ville, rue Dauphine, entre St. Philippe et Ursulines, ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, ensemble toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

16. Un lot de terre situé dans cette ville, rue Dauphine, entre Ursulines et Hopital, ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

17. Un lot de terre situé en cette ville, formant l'encoignure des rues Dauphine et St. Philippe, ayant 26 pieds 4 pouces à la rue Dauphine, et une profondeur de 80 pieds, 8 1/2 pouces sur la rue St. Philippe; ensemble toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

ACTIONS.

248	actions de la Banque des Améliorations,	
10	do	de la Banque de la Bourse.
5	do	de la Compagnie du chemin de fer du Golfe du Mexique.

Conditions: Au moment de la vente, et plus amples explications seront données sur chacun des objets mentionnés dans le présent avis. 12 mai—12 27 8 19

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINÉE ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans tous les genres les plus nouveaux et les plus fins, et fait tous les dessins, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
31 dec—6/7 C. L. SEIXAS.

ASPHALTE.
B. COCHEY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtimens, qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes.
Ainsi la yarde est fixée à $1 50 au lieu de $2 qui était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de ses confrères. Terrasses couvertes en asphaltes à $1 la yarde, id. à la brosse, garanties pour un an, 25 cents la yarde.
Son office No 6, Passage de la Bourse. 10 nov

DEZAUCHE, *Dentiste,*
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS, traite les affections du système dentaire.
Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
24 fev—6/7

HUILE DE LIN—5000 gallons huile de lin d'Allemagne en pots en terre de 2, 2 1 2 et 3 gallons, en magasin et à vendre par
17 mai HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville

CIGARES—Un assortiment supérieur de cigares de la Havane, comprenant un assortiment des regalias impériales, regalias de Flor en caisses d'acajou, trabucos, panetelas, &c. des marques connues de La Atola et ... Rueda, en débarquement du steamer Natchez, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co
17 mai 30, Commune.

LES soussignés offrent à vendre à bon marché, sur la Levée:
400 barriques vin de Marseilles.
200 do do marques de Bergasse de de Legier
30 1/4 de barriques, vin de Madère de Marseilles.
25 barils do do do.
200 caisses vin de Muscat.
100 do eau de fleur d'orange.
25 do liqueurs.
100 paniers huile douce.
400 paniers bouteilles vides.
450 milliers bouchons de bouteilles,
12 do do de damejeannes,
100 caisses salaisons assorties.
CANTIN, DARAN & Co
13 mai 11 et 18, rue St. Louis

ACADEMIE DE CARROLLTON.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.
Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.
Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent.
Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents apercevront sans doute les avantages de cet arrangement.
Les préparatifs nécessaires auront lieu au plus tôt, pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'applique aux deux départements.
L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 1 janvier et finissant le 25 juin, celle d'été, commençant le 10 juillet et finissant le 20 décembre.
CONDITIONS—Externes.
Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique la Géographie, &c.) chacune $5 par mois
Pour deux des langues mentionnées, ...
Pensionnaires par an, $300
Payables d'avance et par semestre.
REFERENCES:
A la Nouvelle Orléans
Messrs Félix Garcia, Chs. Derbigny,
S. Hiriart, Joseph Kohn,
Isaac T. Preston, Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Messrs F. Dugué, ... Lesseur,
Théophile Fortier.
J. NICOL,
21 oct—6/7 S. A. BARRAUD.

CHEMISES Françaises.—100 douz. mulhouse en couleur 100 ... blanche
A vendre par FRED. BONIS,
21 av 166, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

SUCRE raffiné en pains, cassé et mis en poudre, de la raffinerie de sucre de Boston, de 1ère. qualité, en magasin et constamment à vendre par H. A. NORCROSS,
20 mai 40, rue Gravier

SAUMONS—Quelques quarts de barils saumons épicés à vendre par H. A. NORCROSS,
20 mai 40, rue Gravier

A VENDRE—800 sacs café supérieur de Rio, reçus directement de Rio Janeiro, par le barque Dorothée Wilhelmina. STETSON & AVERY,
10 mai 88, Gravier.

TRAITES sur Philadelphie, à vue et à 60 jours, en sommes au gré des acheteurs, à vendre par
10 mai JAMES D. DENEGRE.

CAFE—1400 sacs café Havane vert prime, à vendre à bas prix par J. ROBERT & Co.
13 mai rue des Magasins